



BNP PARIBAS



Sophie CREPEAUX
06 98 54 95 03



Juan Antonio GONZALEZ
06 67 24 54 97



Laura FELLAG
06 67 79 17 71



Yannick MARGERIE
06 73 98 52 45



Valérie VERMONT
07 64 35 74 48

L'INFORMATION DE VOS REPRESENTANTS

Comment être là pour ses salariés ?

05/03/2021

Idf Ouest

Comme demandé à la directrice de région

[dans sa lettre ouverte en date du 15 février 2021](#) .

La Cfdt a obtenu une réunion exceptionnelle de CSEE le 10 Mars 2021 à laquelle seront aussi conviées la responsable des services de santé au travail de BNP PARIBAS et l'inspection du travail.

Lors de cette réunion nous demandons :

- trois expertises externes :
 - ⇒ sur la santé des salariés de la région ile de France Ouest,
 - ⇒ sur l'évaluation de leur charge de travail
 - ⇒ sur les modalités de déploiement du télétravail dans notre région à partir des activités essentielles (« ce n'est pas parce que la banque est essentielle que tout est essentiel dans la banque ») .et des activités télétravaillables par fiche métier.
- la requalification du travail à domicile en télétravail qui est notion sans aucune valeur juridique
- la communication de l'ensemble des résultats des enquêtes déjà menées (GPS, Greenworking, Pulse,...)

Depuis la mise en place des projets : croissance Ile de France, préférence client, pilotage du réseau, être là pour nos clients, service clients et avec en perspective le nouveau projet de modèle de service... Sans compter la réorganisation des agences et la baisse des effectifs...

Vos conditions de travail au quotidien sont mises à mal *! comme en témoigne les réponses aux enquêtes et les données sociales communiquées chaque année, l'état de santé des salariés à qui on demande de faire toujours plus et mieux avec moins n'a cessé de se dégrader.

Faites nous part de votre ressenti, suggestions, interrogations.

*L'employeur a une obligations de résultat pour assurer la santé des travailleurs ([article L 4121-1 code du travail](#))

CONTENIR LA SURCHARGE DE TRAVAIL

